

## COMMUNE DE WATTEN

## ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 2026/036

INTERDICTION DE STATIONNEMENT RUE DE LA VICTOIRE ET DE DUNKERQUE  
TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et le Code de la Route,

Vu la réalisation de travaux d'extension du Centre socio-culturel rue de la Victoire, qui nécessite l'installation d'équipements de chantier sur les emplacements de stationnement rue de Dunkerque devant la salle St-Gilles,

Considérant qu'il convient de prendre des mesures pour assurer la sécurité des usagers et faciliter le bon déroulement des travaux,

ARRÊTE**Art 1** : Le stationnement sera interdit rue de la Victoire et rue de Dunkerque (sur les emplacements de stationnement devant la salle St-Gilles côté droit de l'entrée) pendant les travaux à compter du lundi 26/01/2026, et ce jusqu'au jeudi 01/07/2027.**Art 2** : Ces dispositions entreront en vigueur dès la pose de la signalisation réglementaire par les Services Techniques de la Ville. Ils s'assureront du maintien d'une signalisation précise et correcte pendant toute la durée du chantier.**Art 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- La DVI du CD 59
- La CCHF, gestionnaire de voirie communale
- Le gestionnaire de transports scolaires
- La gendarmerie et les sapeurs-pompiers

Fait à WATTEN, le 23/01/2026

Le Maire.

\*\*\*\*\*

POUR COPIE CONFORME

Le Maire,



Daniel DESCHODT.